

Le ministre Benoit Hamon élu député grâce au vote musulman de Trappes et La Verrière

L'examen de la victoire de Benoit Hamon, ministre de l'Economie sociale et solidaire (comprenez les pompes à fric associatives), dans la 11^e circonscription des Yvelines, est particulièrement éloquente. Si on regarde les résultats officiels, l'ancien porte-parole du Parti socialiste est brillamment élu, à 55,38 % des voix, contre son rival UMP, Jean-Michel Fourgous, seulement crédité de 44,62 %. En nombre de voix, cela donne 19.925 voix contre 16.053 voix, soit donc 3.872 voix de différence.

Or, un examen plus précis de cette circonscription est particulièrement révélateur. Elle comprend sept communes : Bois d'Arcy, Elancourt, Fontenay-le-Fleury, Le Mesnil Saint-Denis, Saint-Cyr l'Ecole, Trappes et La Verrière.

Les deux dernières communes sont connues comme étant fortement islamisées. Maxime Lépante avait visité Trappes, et nous en avait fait une description qui avait mis en colère le maire de l'époque, Malandain, qui avait menacé RL de poursuites judiciaires, sans y donner suite.

<http://ripostelaique.com/Voyage-dans-la-France-musulmane.html>

Un reportage télévisé, ainsi que quelques articles de presse avaient également suscité de l'émoi chez les élus et les organisations musulmanes...

<http://ripostelaique.com/Le-maire-de-Trappes-n-a-aucun.html>

Quant à la commune de La Verrière, elle fait, dans les Yvelines, faisant partie de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, elle a vu sa réalité se transformer

dans les années 1970, et sa population tripler en six ans, par l'implantation sur sa commune d'immeubles et de « d'habitants nouveaux » qui ont transformé la réalité d'une commune qui se distingue par une population jeune nettement supérieure à la moyenne française. Elle est également une ville où des incidents opposant « jeunes » à policiers sont fréquents.

http://fr.wikipedia.org/wiki/La_Verri%C3%A8re

En terme d'inscrits, Trappes représente 20 % de la circonscription. Dans les cinq communes, quand on fait les totaux, les deux candidats arrivent pratiquement à égalité. Or, à Trappes et à La Verrière, la réalité est totalement différente.

A Trappes, Benoit Hamon fait les mêmes scores que François Hollande lors de la présidentielle, crédité de 77 % des suffrages ! Il atteint 76,68 % des voix, contre 23 ,32 à son adversaire. En nombre de voix, cela fait 4.654 contre 1.415.

A La Verrière, il arrive en tête avec 71,09 % des voix, contre 28,91 % à son adversaire. En voix, cela fait 1.013 contre 412.

On peut donc dire, sans le moindre risque d'erreur, au vu de la composition sociologique de ces deux communes, que Benoit Hamon a été élu grâce à un vote communautariste. Si on veut être plus précis, on peut ajouter que ce sont les voix d'électeurs français d'origine arabo-musulmanes qui ont été déterminantes dans la victoire nette et sans bavure du nouveau ministre de l'Economie sociale et solidaire.

Si on veut être encore plus précis, on peut aussi rappeler que la ferme opposition de Benoit Hamon à la loi contre les nounous voilées, votée pourtant par le Sénat socialiste, et condamnée également par Hollande, a grandement contribué à son éclatante victoire.

Nulle doute que Benoit Hamon, qui désormais arrosera donc tout le tissu associatif national, saura être reconnaissant – avec

nos sous – avec toutes les associations qui, à l’instar de l’Union des Associations Musulmanes du 93, ont largement œuvré à la victoire du président normal, en mai, et des députés de gauche en juin, pour accélérer la mise en place du vrai changement, que les socialistes appellent « changement de civilisation ».

Lucette Jeanpierre